

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 30 juillet 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi trente juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Buzet sur Baïse, à la salle Polyvalente, rue du ruisseau de la Paix, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 24/07/2020.

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 24 délégués n° ordre 2020-24 Présents : 23 votants : 24

Étaient présents : 23 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Viviane BERNEDE (suppléante de Monsieur Jean-Pierre GENTILLET), Messieurs Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA (**12 présents**)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Evelyne CASEROTTO, Laurence BENLLOCH (suppléante d'Isabelle SALIS), Messieurs Joël CHRETIEN, Frédéric SANCHEZ, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**11 présents**)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Messieurs Alain MOULUCOU, Olivier REYNES

Albret Communauté : Madame Michèle AUTIPOUT, Messieurs Francis MALISANI, Pascal LEGENDRE, Joël AREVALILLO, Dominique HANROT)

Pouvoirs de vote : (1 pouvoir)

Albret Communauté : (1 pouvoir)

Monsieur Robert LINOSSIER à Monsieur Alain LORENZELLI (suppléant indisponible).

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Madame Laurence SANS : Secrétaire de direction

N° ordre : 2020-24 Création et installation des commissions thématiques

1. Création et installation des commissions thématiques

1.1 Création des commissions

Monsieur le Président rappelle que des commissions / comités spécifiques peuvent être mises en place par délibération. Leur composition est déterminée librement, le Président en étant président de droit. Les commissions/ comités n'ont pas de pouvoir de décision, elles émettent un avis à la majorité des membres présents sans condition de quorum. Un relevé d'informations et de décisions est réalisé à l'issue de chaque réunion. Les commissions/comités se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Suivant les dispositions du CGCT, la composition des différentes commissions doit respecter les principes de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée. Par suite un vice-président doit être désigné pour les convoquer et les présider si le Président est absent ou empêché.

Mme / M. le(a) Président (e) rappelle que des commissions /comités spécifiques peuvent être mises en place par délibération. Leur composition est déterminée librement, Mme / M. le(a) Président (e) en étant président de droit. Les commissions/ comités n'ont pas de pouvoir de décision, elles émettent un avis à la majorité des membres présents sans condition de quorum. Un relevé d'informations et de décisions est réalisé à l'issue de chaque réunion. Les commissions/comités se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Il est rappelé que le nombre de membres composant les commissions est fixé par le comité syndical, de même il est rappelé le respect du principe de représentation de chaque adhérent.

En conséquence, il est proposé de composer les commissions comme suit :

- Mme / M. le(a) Président (e),
- Un/une vice-président(e) à chaque commission,
- 3 délégués par adhérent parmi les délégués titulaires/suppléants du comité syndical

Les commissions suivantes sont proposées :

- Recherche et développement
- Ressources humaines
- Administration générale
- Prévention/ Communication
- Déchèteries
- Collectes Ordures Ménagères / Sélectives

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- Article 1 : Décide de créer les commissions thématiques suivantes :
 - Recherche et développement
 - Ressources humaines
 - Administration générale
 - Prévention / Communication
 - Déchèteries
 - Collectes Ordures Ménagères / Sélectives

- Article 2 : Décide de fixer la composition des commissions comme suit :
 - o Mme / M. le(a) Président (e),
 - o Un/une vice-président(e) à chaque commission,
 - o 3 délégués par adhérent parmi les délégués titulaires/suppléants du comité syndical

- Article 3 : désigne les membres suivants :

Commission Recherche et Développement :

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Président	Christian GIRARDI
Membres Albret x 3	Dominique HANROT
Titulaire et/ou suppléant	Frédéric SANCHEZ
	Alain POLO
Membres Confluent/Prayssas x 3	Georges LEBON
Titulaire et/ou suppléant	Olivier REYNES
	Alain MOULUCOU

Commission Ressources humaines :

AR PREFECTURE

047-200020550-20200730-DL2020_24-DE

Regu le 05/08/2020

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Président	Christophe BESSIERES
Membres Albret x 3	Pascal LEGENDRE
Titulaire et/ou suppléant	Joël CHRETIEN
	Laurence BENLLOCH
Membres Confluent/Prayssas x 3	François COLLADO
Titulaire et/ou suppléant	Michel MASSET
	Jean-Pierre DESPERIERES

Commission Administration générale :

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Président	Didier SOUBIRON
Membres Albret x 3	Robert LINOSSIER
Titulaire et/ou suppléant	Jean-Louis MOLINIE
	Henri DE COLOMBEL
Membres Confluent/Prayssas x 3	Nathalie BUGER
Titulaire et/ou suppléant	Jean-Marie BOE
	Christophe MELON

Commission Prévention / Communication :

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Présidente	Valérie TONIN
Membres Albret x 3	Frédéric SANCHEZ
Titulaire et/ou suppléant	Isabelle SALIS
	Dominique BOTTEON
Membres Confluent/Prayssas x 3	Alain MOULUCOU
Titulaire et/ou suppléant	Jean-Pierre GENTILLET
	Philippe LAGARDE

Commission Déchèteries :

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Président	Jean-Pierre GENTILLET
Membres Albret x 3	Lionel LABARTHE
Titulaire et/ou suppléant	Paulette LABORDE
	Joël CHRETIEN
Membres Confluent/Prayssas x 3	Patrick JEANNEY
Titulaire et/ou suppléant	Daniel TEULET
	Christian LAFOUGERE

Commission Collecte ordures ménagères/sélectives :

AR PREFECTURE

047-200020550-20200730-DL2020_24-DE

Regu le 05/08/2020

Président	Alain LORENZELLI
Vice-Président	Philippe LAGARDE
Membres Albret x 3	Michèle AUTIPOUT
Titulaire et/ou suppléant	Evelyne CASEROTTO
	Francis MALISANI
Membres Confluent/Prayssas x 3	Alain PALADIN
Titulaire et/ou suppléant	Jean-Marc LLORCA
	Aldo RUGGERI

Publication/Affichage : 05/08/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI